

Alain

ECOLE de CONDUITE

La formation comprend :

- une formation pratique hors circulation de 2h
- une formation pratique en circulation de 4h
- une sensibilisation aux risques de 1h



Le permis AM (anciennement connu sous le nom de Brevet de Sécurité Routière ou BSR) est une formation obligatoire pour pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur à partir de 14 ans, pour toutes les personnes nées à partir du 1^{er} janvier 1988.

Il comprend :

- une option cyclomoteur d'une cylindrée maximum de 50 cm³
- une option quadricycle léger à moteur d'une cylindrée maximum de 50 cm³.

Le permis AM est obligatoire pour conduire ces véhicules, sauf si le conducteur possède déjà un permis de conduire.

Pour obtenir le permis AM, il est nécessaire de suivre une formation de 7 heures permettant de connaître les règles générales de circulation et de sécurité routière et d'apprendre, en conditions réelles de circulation, à partager l'espace routier en respectant sa sécurité et celle des autres.

Cette formation comprend une partie théorique (en salle) et une partie pratique (en circulation).

► L'EQUIPEMENT ADAPTE ET OBLIGATOIRE:

Un casque homologué E, des gants homologués (avec les 2 pictos ci-contre présents),
Un blouson ou une veste à manches longues, un pantalon long solide (jogging refusé),
Des bottes ou des chaussures montantes couvrant la malléole



- LA FORMATION THÉORIQUE :

La formation théorique se déroule en salle et est validée par l'obtention de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de premier niveau (ASSR 1) ou de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de second niveau (ASSR 2) ou de l'Attestation de Sécurité Routière (ASR).

- LA FORMATION PRATIQUE :

La formation pratique se déroule sur piste et en circulation. A l'issue de la formation, un document officiel attestera l'autorisation de conduire un scooter ou un quad.

La formation se déroule en trois temps (séquences) :

Séquence I : formation pratique hors circulation

1. Les équipements - Leurs rôles

Port obligatoire du casque. Son rôle en cas de chutes, de chocs. Choix d'un casque adapté. Utilisation, réglage et entretien du casque.

Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants.

Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

2. Les principaux organes du véhicule — Les contrôles de sécurité indispensables :

Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.

L'éclairage : propreté et fonctionnement

Les freins : savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.

Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs.

La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.

L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.

Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.

Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.

La présignalisation en cas de panne.

3. La maîtrise du véhicule hors circulation :

La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) - Le réglage du/des rétroviseur(s). La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule. Maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager). Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard). Exercices sans et avec passager. Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence II : Formation en circulation

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

Démarrer le cyclomoteur:

- s'insérer en sécurité dans la circulation ;
- prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

Ralentir et immobiliser le cyclomoteur:

- freinage et maintien de la stabilité ;
- arrêt et départ en circulation (feux, stop...);
- ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

Rechercher les indices utiles :

signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...)
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales.
- Négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ;
- en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...);
- en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).

Franchir les différents types d'intersections :

- détecter et identifier le type d'intersection ;
- évaluer la visibilité ;
- adapter sa vitesse ;
- respecter les règles relatives aux ordres de passage ;
- s'arrêter, le cas échéant, et repartir ;
- dégager une intersection.

Changer de direction :

- avertir de son intention ;
- se placer.
- Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...);
- adapter sa vitesse ;
- respecter les règles de priorité ;
- dégager l'intersection.

Séquence III : sensibilisation aux risques

sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :

- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en circulation.

